

MALADIES



ARIZONA = MOINS DE DROITS POUR LES MALADES

 Dispense de certificat médical pour le 1^{er} jour de maladie

maximum 3 fois par an ---> maximum 2 fois par an

Salaire garanti en cas de rechute

après 14 jours de reprise



après 8 semaines de reprise



Samia, puéricultrice

- gagne 2.500 € brut/mois

- s'est cassée le bras en tombant d'une échelle, a passé 1 mois dans le plâtre

- 3 semaines après avoir repris le travail, fait un faux mouvement et doit être

arrêtée pendant 2 semaines

	Avant l'Arizona	Après l'Arizona
1 mois de plâtre (salaire garanti)	2.500 €	2.500 €
2 semaines de rechute	1.154 € (salaire garanti car + de 14 jours de reprise)	692 € (mutuelle et non salaire garanti car - de 8 semaines de reprise)

ARIZONA = CHASSE AUX MALADES

Parcours de réintégration
 sur base volontaire obligatoire
 si une analyse révèle un potentiel d'emploi

 Absence non-justifiée à un rdv de réintégration du médecin du travail ou de la mutuelle pas de suspension suspension des indemnités



C4 force majeure médicale (sans préavis ni indemnité)
 après 9 mois
 d'incapacité
 d'incapacité
 d'incapacité

 Incapacité pendant un temps partiel médical salaire garanti après 20 semaines salaire garanti



Claudine, employée administrative

- gagne 1.750 € brut/mois
- travaille depuis 1 an à mi-temps médical pendant sa rémission d'un cancer
- se casse le poignet en faisant une mauvaise chute



	Avant l'Arizona	Après l'Arizona
Salaire garanti	1.750 €	0 €
Indemnité maladie	1.050 €	2.100 €
Total	2.800 €	2.100 €

- 700 €

MÉDECINS

Lors de la rédaction d'un certificat médical

max. 3 mois d'incapacité de travail

 En cas de signature de certificats médicaux trop nombreux ou longs

sanction financière



MUTUELLES

Financement des mutuelles

15% de leurs frais administratifs liés à leurs résultats de réintégration



EMPLOYEURS

o Après le salaire garanti

0€ → 30 % de l'indemnité de maladie pendant 2 mois, sauf PME



Où ça en est?

- 12 avril 2025: 1ère lecture au Conseil des ministres
- 26 septembre 2025 : 2^{ème} lecture (= accord définitif) au Conseil des ministres

Il reste (un tout petit peu) de temps pour faire reculer



Ce dont on a besoin

- Des meilleures conditions de travail pour éviter de tomber malade (= PRÉVENTION)
- Si on tombe malade : le temps, l'argent et les facilités nécessaires pour se soigner







FLEXIBILITÉ



ARIZONA = TRAVAILLER PLUS

360 heures supplémentaires "volontaires" par an

у раг

(450h dans l'horeca)



- Sans possibilité de récupération
- Sans sursalaire (50% ou 100%)
- Sans supplément de pécule de vacances
- Sans impact positif sur les droits sociaux (pensions, indemnités de maladie, allocations de chômage)
- Sans financement de la sécurité sociale
- Sans contrôle syndical



ARIZONA = TRAVAILLER PLUS POUR MOINS DE SALAIRE

	HSV	HS 150%	HS 200%
Salaire brut de base	4.198,20	4.198,20	4.198,20
Salaire brut HS	+ 254,85	+ 382,28	+ 509,70
Cotisations ONSS (- 13,07%)	- 548,70	- 598,67	- 615,32
Imposable	3.904,35	3.981,81	4.092,58
Précompte professionnel	- 795,81	- 808,64	- 861,98
Cotisation spéciale de sécurité sociale	- 39,33	- 40,73	- 42,13
Net	3.069,21	3.132,44	3.188,47
Différence		63,23	119,26
Pécule variable net (annuel)	0	327,96	406,50
Subsides aux employeurs (mensuels)	63,71	105,13	105,13

Hypothèses:

Temps plein en 5 jours/sem Marié, conjoint avec revenus, 2 enfants à charge 10 HS par mois et 120 HS par an

ARIZONA = PRÉCARISER LE TRAVAIL

Travail précaire :

 Suppression de l'obligation d'engager pour au moins un tiers d'un horaire à temps plein

Travail nuisible pour la santé et la vie de famille :

- Elargissement des heures d'ouverture des magasins à 21h
- Pression pour travailler le dimanche dans les magasins
- Autorisation généralisée du travail de nuit

Retour en 1921

Moins de salaire :

Suppression des primes de nuit, pour les prestations entre 20h et 24h et entre 5h et 6h, dans la distribution, le transport et la logistique, pour les travailleurs dont le contrat de travail commence à partir de 2026

ARIZONA = LICENCIER PLUS FACILEMENT

Préavis de licenciement :

Plafonnement à 52 semaines, pour les travailleurs engagés à partir de 2026

Diminution à 1 semaine pendant les 6 premiers mois ("période d'essai")

ARIZONA = LICENCIER PLUS FACILEMENT



Émile

- se fait licencier après 5 mois de travail pour réorganisation interne
- dernier salaire brut = 4.500 € par mois

	Avant l'Arizona	Après l'Arizona
Préavis	5 semaines	1 semaine
Indemnité de rupture	Equivalente à 5 semaines 5 192,3 €	Equivalente à 1 semaine 1 038,46 € - 4 153,84 €

ARIZONA = LE POUVOIR AU PATRON

L'employeur ne devra plus négocier avec les représentants du personnel et/ou avec les syndicats pour :

- Augmenter les heures supplémentaires "volontaires"
- Proposer des contrats de travail de moins d'un tiers d'un horaire à temps plein
- Faire travailler la nuit dans la distribution, le transport et la logistique
- Appliquer de nouveaux horaires de travail (qui ne se trouvent pas dans le règlement de travail)

ARIZONA = HYPER-FLEXIBILITE

Retour en 1886

Travailler jusqu'à 12h par jour et 50h par semaine

- Lorsqu'elles sont incluses dans le planning, les heures jusqu'à 12h par jour et 50h par semaine ne donnent pas droit à un sursalaire pour heures supplémentaires
- Un tel régime peut être maintenu pendant une longue période, car la durée moyenne de 38h doit être respectée non pas sur une semaine ou un trimestre, mais sur un an
- Un tel horaire pourrait être communiqué seulement 3 jours à l'avance
- Tout ceci, moyennant un simple accord individuel (sans concertation sociale)

ARIZONA = HYPER-FLEXIBILITE

Samira, vendeuse

- horaire variable de 30h par semaine
- salaire brut = 1.546,25 € par mois



	Availet Alizona	Apres (Arizona
Augmentation temps de travail (forte activité)	Via un avenant au contrat de travail : 36h/sem. pendant 2 mois	Via l'annualisation du temps de travail : 50h/sem. pendant 2 mois et 10h/sem. pendant 2 mois
Salaire	Salaire brut à 36h/sem pendant 2 mois	Salaire brut 30h/sem toute l'année
Conciliation vie privée- professionnelle	L'accord de Samira est nécessaire pour chaque avenant au contrat de travail	Si Samira signe un avenant pour travailler jusqu'à 12h/jour et 50h/sem, ses horaires lui seront imposés, sans possibilité de refus

Après l'Arizona

Avant l'Arizona

PENSIONS



ARIZONA = TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS

PENSION ANTICIPÉE

Age	Carrière
60 ans	44 ans
61 ou 62 ans	43 ans
63 à 66 ans	42 ans

Restriction de l'accès

Chacune des 42, 43 ou 44 années de carrière doit compter au moins 156 jours de travail (= 6 mois à temps plein) au lieu de 104 jours (= 4 mois à temps plein)

Un jour de travail = un jour effectivement travaillé ou assimilé

→ Perte de la 1 ère année de carrière pour beaucoup = + 1 an de travail



ARIZONA = TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS



Mario, vendeur

- a commencé à bosser à 19 ans
- a travaillé toute sa vie à temps plein
- son premier contrat de travail a débuté le 1er août (= 130 jours)

	Avant l'Arizona	Après l'Arizona
Âge de la pension anticipée	61 ans (43 ans de carrière de 104 jours de travail/an)	62 ans (44 ans de carrière, mais seulement 43 ans de 156 jours de travail/an)

61 ans 62 ans

ARIZONA = AVOIR MOINS DE PENSION

PLUSIEURS MESURES ENVISAGÉES

- Malus en cas de pension anticipée : 5% de pénalité par année
- Périodes assimilées (chômage, etc.) : limitées à 20% de la carrière
- Enveloppe bien-être: suppression pendant 5 ans
- · Etc.



FOCUS SUR LE MALUS

C'EST QUOI ?

Une pénalité pour les personnes qui prennent une pension anticipée

- - 5% sur la pension PAR ANNÉE d'anticipation
- sauf si elles remplissent 2 conditions :
 - o avoir travaillé au moins 35 ans de 156 jours effectifs* (= 35 ans à mi-temps)
 - o avoir travaillé au moins 7.020 jours effectifs* (= équivalent de 22,5 ans de temps plein)

(*) effectifs = seuls les jours travaillés comptent, et très peu d'autres (maladie, chômage, RCC, etc.)

POURQUOI C'EST INJUSTE?

Ça toucherait surtout :

- les personnes qui peuvent prendre une pension anticipée, donc qui ont commencé à travailler tôt, souvent dans des métiers peu qualifiés et pénibles
- -les **femmes**, car 50% ne remplissent pas les conditions d'exonération (contre 22% des hommes)



ARIZONA = AVOIR MOINS





- a commencé à travailler à 20 ans en tant que secrétaire
- a repris des études d'infirmière à 25 ans
- travaille comme infirmière de nuit depuis 32 ans

	Avant l'Arizona	Après l'Arizona
Âge de la pension	62 ans (43 ans de carrière de 104 j/an)	62 ans (43 ans de carrière de 156 j/an)
Montant de la pension	2 131 € /mois	1 648 €/mois (malus de 23% car 4% x 5,7 ans d'anticipation)

- 483 €/mois



ARIZONA = AVOIR MOINS DE PENSION

PLUSIEURS MESURES ENVISAGÉES

- Malus en cas de pension anticipée : 5% de pénalité par année
- Périodes assimilées (chômage, etc.) : limitées à 20% de la carrière
- Enveloppe bien-être: suppression pendant 5 ans
- Etc.

IMPACT GLOBAL

Le montant moyen de la pension baisse de 9%*

(*) Conseil Supérieur des Finances (Comité d'Etude sur le Vieillissement), Rapport Annuel, juillet 2025, p.88



IMPACT DE LA REFORME PENSIONS ARIZONA

- 1 travailleur sur 3 verra sa date de pension anticipée repoussée de 16 mois en moyenne
- En moyenne, la pension baisserait de 170 euros par mois à cause des réformes Arizona
- 1 travailleur sur 3 prenant sa pension anticipée est impacté par le malus pour une diminution du montant de sa pension en moyenne de 390 euros par mois.
 - Mais 1 travailleuse sur 2
- des travailleurs verront leur pension diminuer (du fait du plafonnement des périodes assimilées et de la pension minimale) de 229 euros par mois en moyenne.

Source: simulation du SPF pensions sur les pensionnés en 2023.



POURTANT DE L'ARGENT, IL Y EN A...

L'Arizona prétend qu' « <mark>il n'y a plus d'argent</mark> » ou que « <mark>les coûts vont exploser sans réforme</mark> »

C'est **FAUX**!

- La hausse des dépenses en pension (sans réforme) est estimée à **2,5 points** de % du PIB d'ici 2070*
- ≥ En 2022, l'ensemble des subsides publics aux entreprises privées capitalistes est estimé à 9,2 % du PIB (= 52 milliards)

Si on arrêtait de faire des cadeaux aux entreprises, il y aurait assez d'argent pour financer les pensions, même avec le vieillissement de la population!

(*) Conseil Supérieur des Finances (Comité d'Etude sur le Vieillissement), Rapport Annuel, juillet 2024

